



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

COFACE

Question écrite n° 39275

Texte de la question

M. Pierre Gascher appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la répartition des créances détenues par la COFACE. Pourrait-il lui indiquer leur ventilation géographique par pays concernés ?

Texte de la réponse

L'ensemble des créances détenues par la COFACE pour le compte de l'Etat et des créances de banques ou d'entreprises garanties par la COFACE s'élevait à 538,8 milliards de francs au 31 décembre 1995, capital restant dû et intérêts à recevoir. Le détail de la ventilation géographique de ces créances est communiqué directement au parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Gascher Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39275

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 1996, page 2806

Réponse publiée le : 23 septembre 1996, page 5057